

REUNION DU 23 MARS 2010

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: P.SODOYER. L.NOLET. X.RATTE. B.DI BLAS. M.BARBE. F.TURCIN. C.DESPLAT. R.SEGAULT. M.BONNET. D.LOROT. T.CORBERON. O.SAVARY. C.FANTIN.

Absent excusé: JP.DURUP.

Secrétaire de séance: L.NOLET.

Il est donné lecture du compte rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Il est présenté le compte administratif de l'exercice 2009 qui s'élève pour la section de fonctionnement à la somme de 440 159.36€ en dépenses et 736 791.47€ en recettes, soit un excédent de 296 632.11€, et pour la section d'investissement à la somme de 872 862.30€ en dépenses et 711 717.41€ en recettes, soit un résultat négatif de 161 144.89€. D'où un résultat général excédentaire de 135 487.22€.

M.SAVARY Olivier fait voter le compte administratif pour l'exercice 2009.

Il est voté à l'unanimité.

Compte de gestion du percepteur - ce document est identique à notre compte administratif.

BUDGET PRIMITIF 2010

Il est soumis le budget primitif établi par la commission des finances qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 718 621€, et, en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 591 444.89€.

Taux des 4 taxes

Le produit fiscal attendu étant de 274 379€, soit 2 554€ de plus qu'en 2009, les élus ne souhaitent pas augmenter les taux, à savoir :

- Taxe d'habitation : 9.72%
- Foncier bâti : 15%
- Foncier non bâti : 24,41%

Gérard ARNOUITS fait voter le budget primitif de l'exercice 2010.

Il est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Hangar

Xavier RATTE demande à quelle date la construction d'un hangar communal pourrait être envisagée.

Gérard ARNOUITS rappelle que notre commune est inscrite au titre du contrat de canton en 2011, sur ce projet.

Environnement

La commission a fait chiffrer auprès de l'entreprise Rondino, les divers aménagements prévus pour cette année, à savoir :

- l'achat de bancs pour le terrain de pétanque ainsi que la pose d'une barrière,
- une passerelle pour un accès piéton et pose de poteaux et d'une barrière, au verger des enfants,
- des jeux pour les enfants pour l'espace Lafarge.

Les élus donnent leur accord pour que cette commande soit passée.

Rapports annuels

La Communauté de Communes de la Vallée du Serein pour son service environnement, le SIVU du Moulin des Fées pour la gestion de l'eau potable et le SIA de la Garenne pour la gestion de l'assainissement des eaux usées et nous ont remis leurs rapports annuels.

Les élus prennent connaissance de ces documents.

Question des élus

- Denis LOROT signale l'écoulement d'eaux sales dans le fossé rue de la Margotte. A contrôler.

Séance levée à 23h.

